



NOTE AUX PARENTS

CAMPAGNE DE REINSCRIPTION

Rentrée septembre 2017

Chers parents d'élèves,

L'équipe de direction de l'établissement vous informe que la campagne de réinscription pour l'année scolaire 2017-2018 se déroulera:

Du mercredi 1er FEVRIER 2017 au VENDREDI 31 MARS 2017.

Si vous souhaitez inscrire des frères ou sœurs d'enfants déjà scolarisés au lycée international Jean-Mermoz, votre demande est prioritaire, et doit intervenir dans ce délai.

Dans un contexte de forte croissance de l'établissement, avec un **nombre limité de places**, nous vous conseillons vivement de respecter les délais de réinscription.

Au-delà du 31 mars 2017, les nouvelles inscriptions seront prioritaires.

I. PROCEDURE

Les réinscriptions se font obligatoirement en ligne.

Site : www.lijmermoz.org (Onglet Inscriptions)

Une assistance au bureau des inscriptions du lycée sera possible pour une réinscription en ligne :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 14h00.

Vous trouverez sur le site de l'établissement:

- La procédure de réinscription
- La liste des pièces à fournir pour le dossier de réinscription
- Le règlement financier avec les tarifs de la scolarité 2017-2018 et de tous les services spéciaux.

NB :

- ❖ Pour les langues vivantes et options, un courrier vous sera adressé, pour les choix à faire.
- ❖ Les parents devront déposer un courrier pour le changement du régime demi-pensionnaire et du transport. A défaut, ils seront reconduits et donc facturés pour le 1^{er} trimestre.

La réinscription sera automatique pour tous les dossiers complets reçus, avant le vendredi 31 mars 2017, SOUS RESERVE DE LA DECISION DU DERNIER CONSEIL DE CLASSE.



RENTREE SEPTEMBRE 2017 : Procédure de réinscription

1^{ère} Etape : Réinscription en ligne obligatoire (assistance possible à l'accueil du lycée)

1. Prendre le « login » et le « le mot de passe » que vous avez **reçus par mail**, avant de vous installer pour la réinscription en ligne.
2. A partir du site, cliquer sur « réinscription en ligne ».
3. Saisir le login dans « identifiant » et le mot de passe dans « mot de passe »
4. Valider
5. Cliquer sur le dossier « réinscription » :
 - Réinscrire votre/vos enfant(s) en cochant « OUI », sauvegarder
 - Mettre à jour des données du responsable (références bancaires...), sauvegarder
 - Mettre à jour les données concernant la vie scolaire (cantine et transport) de votre (vos) enfant(s), sauvegarder au fur et à mesure les changements pour chaque enfant, afin de générer l'envoi dans votre boîte mail de la fiche PDF de "vœux pour la réinscription".
6. Lire immédiatement votre mail, imprimer et signer la fiche PDF qui vient d'être envoyée.
(les données mentionnées sont celles de l'année scolaire en cours : c'est normal).

A savoir :

- *Sauvegarder = cliquer sur la disquette au bas de chaque page après l'avoir renseignée.*
- *Pour le choix des langues vivantes, options, une note suivra.*
- *Pour la cantine, nous vous demandons de cocher les cases selon le forfait souhaité, sachant que :*
 - ✓ ***Le service de demi-pensionnaire n'est pas ouvert aux élèves de la TPS ;***
 - ✓ ***Le forfait demi-pensionnaire 5 jours n'est exclusivement ouvert qu'aux élèves du secondaire ;***
 - ✓ ***La demi-pension n'est pas ouverte aux élèves du primaire le mercredi, parce qu'il n'y a ni cours, ni activité périscolaire le mercredi après-midi.***

2^è Etape : Dépôt du dossier au bureau des inscriptions

- La fiche PDF de réinscription signée
- Pour les classes d'examen (3^{ème}, 1^{ère}, Tle), la photocopie d'une pièce d'identité valable au moins jusqu'au 31 juillet 2018
- Le règlement financier paraphé et signé (uniquement la dernière page à déposer)
- **Le justificatif du paiement des acomptes sur les frais de scolarité, de cantine et de transport au plus tard le 31 mai 2017.**

Le dossier médical sera complété par toute nouvelle information (mise à jour de vaccinations, bilans médicaux, intervention chirurgicale, changement de médecin...).